



LA FEUILLE INFO

Le journal de la CGT Finances Publiques de Saône et Loire
Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail

Numéro Spécial n°7

Compte-Rendu du CHSCT du 27 mars 2014

Edito rapido :

La CGT Finances Publiques a une ambition simple : obtenir de la Direction Générale qu'elle prenne les mesures nécessaires pour arrêter l'engrenage infernal de la dégradation continue des conditions de vie au travail des agents et que s'engage enfin un processus concret d'amélioration. Vos élu(e)s CGT Finances Publiques 71 en CHSCT agiront donc en ce sens.

Nous n'acceptons pas ce « *cadre contraint* » évoquant de manière pudique les suppressions d'emplois car c'est justement ce cadre contraint qui est la cause essentielle du mal être au travail d'un nombre croissant de nos collègues. Nous n'acceptons pas plus les restructurations, **les réductions de crédits** et les remises en cause des missions. Non seulement, ces réponses sont pathogènes mais elles sont, en plus, toujours utilisées comme supports de nouvelles régressions contre l'emploi et le service public.

Vous le lirez dans ce compte rendu, nous mettons aussi l'administration face à ses responsabilités et ses contradictions. La réduction budgétaire comporte des

conséquences et, en premier lieu, celle de faire supporter au CHSCT des financements qui incomberaient prioritairement à l'administration !

Soucieux des conditions de vie au travail des agents, nous étudierons toutes les propositions qui iront dans ce sens. Mais il n'en reste pas moins qu'il est nécessaire de rappeler certains principes budgétaires !

L'ordre du jour de ce CHSCT était conséquent, pas moins de 16 points à l'ordre du jour.

Tous les documents sont consultables auprès de vos élu(e)s CHSCT.

Le premier point à l'ordre du jour (*approbation du Procès verbal du CHSCT du 17/12/2014*) a permis au DDFIP de préciser qu'il aimerait que les PV soient « *abordés sous une autre forme* ». En termes clairs, il propose que les PV soient plus synthétiques et que les O.S, lorsqu'elles les relisent, ne les amendent pas pour voir figurer leurs interventions ! Il demande à ce que « *les sujets soient privilégiés* ». **La CGT Finances Publiques 71 a demandé le maintien des PV en l'état** étant donné l'importance de la retranscription des débats. En

effet, nous n'avons pas l'habitude de nous *faire plaisir* lorsque, parfois, nous complétons les PV. Nous savons, par expérience, qu'un PV peut servir de base documentaire et qu'il est toujours utile qu'il soit le plus précis possible. La preuve en sera d'ailleurs fournie plus en avant lors de ce CHSCT puisque nos élu(e)s ont recherché un PV datant de 2008 pour vérifier si la maintenance des défibrillateurs devait être prise en charge par le CHSCT..!

Monsieur Orsini, inspecteur Santé Sécurité au Travail, a ensuite présenté **la Note d'orientations ministérielles santé, sécurité et conditions de travail**. Les orientations 2014 prévoient l'évaluation et la prévention des risques professionnels qui doivent être au cœur de l'action des CHSCT. Ensuite, la note insiste sur la nécessité de donner au CHSCT les moyens d'accomplir ses missions. Enfin est précisée l'utilisation des crédits de CHSCT.

Une information nous est ensuite fournie sur **le suivi des travaux du comité concernant la Cité administrative**. La préfecture a convoqué les différents membres titulaires des CHS des administrations présentes à la Cité à un CHS informel le 7 février 2014. Le préfet doit donc maintenant communiquer sur le projet (voir à ce sujet notre Feuille Info CHSCT n°6 de janvier 2014).

La Secrétaire du CHSCT, Evelyne GOMEZ, a ensuite donné lecture des **rapports des visites des sites et en particulier de la Trésorerie de Montceau et du Centre des Finances Publiques de Montceau** pour lequel, nous le rappelons, un droit de retrait avait été effectué suite à un problème d'émanations (agressives pour les voies respiratoires) provenant du linoléum nouvellement posé sur le sol du SIP (toutes les infos sont consultables sur notre site internet).

Le calendrier des prochaines visites des sites par les membres du CHSCT s'établit ainsi : le 29 avril 2014, CDIF et services communs de Chalon ; le 19 juin 2014 : Trésorerie de Perrecy et Centre des Finances de Charolles ; DDFIP Mâcon pour le CSB en octobre 2014 (date à définir).

Il a été ensuite procédé à la présentation d'un **rapport de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail concernant le Centre des Finances Publiques de Louhans**.

L'assistant de prévention a présenté **son rapport sur les exercices d'évacuations** sur les sites du département. Il est à déplorer que certains collègues ne se prêtent pas à l'exercice de bonne grâce et restent dans les locaux malgré les sirènes hurlantes ou les fumées ! Les exercices liés à la sécurité ne sont pourtant pas à négliger... Doit-on y voir l'effet d'une conscience professionnelle poussée à son paroxysme ?



Après le **rapport sur les accidents de services** (encore de nombreuses chutes à signaler), il a été procédé à l'analyse des **fiches de signalement**. Force est de constater que les incivilités à l'encontre des agents des finances ne sont pas sur le déclin. Toutefois, **un autre aspect a retenu notre attention : l'éclosion des fiches de signalement d'incidents mettant aux prises des collègues entre eux...** La CGT Finances Publiques 71 a souligné ces faits perturbants. La DDFIP a rétorqué que dans ces cas, « *le caractère rentre en ligne de compte puis les difficultés de services viennent se greffer* ». Nous serons donc particulièrement vigilants sur ces points et sur les suivis mis en place. Les tensions dans les services sont le révélateur des dégradations des conditions de travail. Certes, comme l'affirme la direction, les incivilités paraissent au grand jour parce que des « *marqueurs* » ont été mis en place mais il n'en reste pas moins que la CGT Finances Publiques 71 trouve ces situations insupportables. Elle révèle un réel problème de société. Nous avons insisté de nouveau sur l'absence de communication du ministre quant à la nécessité de nos métiers et de nos missions. Le travail pédagogique n'est pas fait alors que les citoyens

ressentent une « *pression fiscale* » en même temps qu'une injustice fiscale. Sur ce point, le président nous laisse la « *responsabilité de nos propos* ». En d'autres termes, nous souhaiterions plus de soutien de la part des ministres plutôt qu'un discours compréhensif et flatteur pour les tenants du discours anti-fiscal.

Le CHSCT a ensuite procédé à l'**examen des fiches des registres santé et sécurité au travail**. A ce sujet, nous ne saurions trop conseiller aux agents d'avoir le réflexe d'annoter les fiches navettes lorsqu'ils constatent un problème relatif à la santé, à l'hygiène et aux conditions de travail. Vos élu(e)s en CHSCT sont à votre disposition pour vous conseiller en la matière ou, tout simplement, en prendre connaissance.

Le **bilan budgétaire 2013** nous a ensuite été présenté. Le budget a été intégralement réalisé. L'exécution budgétaire est conforme.

Les **propositions d'actions 2014 ont été exposées concomitamment aux formations santé et sécurité au travail 2014**. Des propositions de formations vont évoluer alors que d'autres, notamment sur la gestion des situations difficiles, sont maintenues car plébiscitées par les agents ayant déjà suivis la formation.

Quant aux propositions d'actions 2014, il a été soumis au CHSCT la prise en charge des travaux concernant la rénovation de l'Oeuf à la Cité Administrative à Mâcon. Les élus CHSCT ont précisé que la nature des travaux (principalement du mobilier) devait amener l'administration à prendre ces travaux en charge. Le DDFIP a refusé cet argument, en précisant qu'il « *pourrait passer en force* » sur ce point. Nous sommes dans une telle situation budgétaire que les fonds doivent être trouvés pour financer des travaux d'amélioration. Les crédits du CHSCT ont une destination très précise. Cette question pourrait être revue en fin d'année selon le budget restant disponible.

Un point nous a été fait sur **les travaux immobiliers et, en particulier, sur la mise en place du Centre des Services Bancaires de la CDC** à la DDFIP rue Lamartine. L'inspecteur santé, sécurité au travail fait quelques

observations, notamment sur la surface de bureau où l'on « *est limite !* ». Il se félicite, par ailleurs, la bonne luminosité (naturelle) des locaux. La CGT Finances Publiques 71 suivra le déroulement des travaux afin que les agents puissent exercer leurs métiers dans des conditions confortables pendant la durée des travaux même si certaines nuisances ne pourront être empêchées.

Enfin, les travaux se sont terminés par la **présentation du DUERP et PAP 2014**. L'assistant de prévention note que les risques les plus cités sont ceux liés à la quantité de travail ou à la complexité du travail ; donc sources de stress.

Si vous avez des questions concernant tous les points abordés dans ce compte rendu, n'hésitez pas à contacter vos élues CGT Finances Publiques 71 CHSCT !

Noms des titulaires et suppléants CGT Finances Publiques 71 :

Titulaires :

Evelyne GOMEZ, Secrétaire CHSCT, Centre des Finances de Chalon, 03 85 41 71 89

Nadine BERTHOD, Trésorerie de Cuiseaux, 03 85 72 70 15

Suppléantes :

Véronique BADEY, Centre des Finances de Montceau, 03 85 67 42 02

Lidwine AUBOEUF, Paierie départementale, 03 85 21 11 80

N'hésitez pas à nous contacter

